



Nom, prénom :
 Adresse postale :
 Téléphone : Courriel :

A inscrit pour la saison **2025-2026** à l'association Renaissance et Culture Nozay-La Ville du Bois :

Noms, Prénoms des participants	Date de naissance pour moins de 18 ans	Activités choisies

ACTIVITES plus d'info cliquez sur l'activité	TARIF	JOUR	HEURE	LIEU
Cours de français - alphabétisation	50	Selon dispo	Selon dispo élève/prof	Maison activités culturelles Nozay
Anglais pratique	219	Mercredi	19h à 20h 15	Maison activités culturelles Nozay
Danses salon avancé	180	Lundi	21h à 22h	Escale Salle 1er étage, Ville du Bois 14 chemin des berges
Rock	180	Mardi	19h 30 à 20h 30	Escale Salle 1er étage, Ville du Bois 14 chemin des berges
Salsa ,Bachata solo	180	Lundi	De 20h à 21h	Escale Salle 1er étage, Ville du Bois 14 chemin des berges
Danse orientale adulte	249	Jeudi	19h 30 à 21 h	Salle multi activités halle aux sports Nozay
Danse orientale adolescente	174	Jeudi	19h 30 à 21 h	Salle multi activités halle aux sports Nozay
Théâtre entre 2016 et 2018	Enfants nés 156	Mercredi	15 h 30 à 16 h 30	Maison activités culturelles Nozay
en 2014 et 2015	Enfants nés 234	Mercredi	16h 30 à 18h	Maison activités culturelles Nozay
en 2013 et avant cette date	Enfants nés 309	Mercredi	18h 30 à 20h 30	Maison activités culturelles Nozay
	Adulte 330	Mercredi	20 h 30 à 22h 30	Maison activités culturelles Nozay
Méthode Feldenkrais	300	Mardi	18 h à 19 h 30	Maison activités culturelles Nozay
Randonnées PLANNING 2025-2026	25	1 Dimanche/2	8 H 45	Parking derrière la Mairie de Nozay

Pour régler votre adhésion et votre participation aux activités, 2 choix possibles :

Par carte bancaire avec HelloAsso ou au forum de l'association avec HelloAsso ou par chèque (Mentionner au dos du chèque le nom, le prénom de l'élève ainsi que les activités choisies.)

Adhésion à ajouter au tarif 12 € par adulte, 6 € par enfant

Majoration pour les adhérents extérieurs à Nozay et Ville du Bois : 10 € par adulte et 5 € par enfant.

Réduction : 10% sur la somme totale, hors adhésion, à compter du 2ème adhérent par famille, ou pour un adhérent pratiquant plusieurs activités non bénévoles (alpha, rando). L'adhérent reconnaît avoir pris connaissance et approuvé le règlement intérieur. L'adhérent autorise, gracieusement pour le monde entier et sans limite de durée, conformément aux dispositions relatives au droit à l'image, l'association à reproduire sur son site web et sur tout support, les photographies et vidéos réalisées dans le cadre de ses activités et de son objet pour une exploitation non commerciale de son image et/ou de celle de son ou ses enfants. Il renonce expressément à toute action à l'encontre de l'association qui trouverait son origine dans l'exploitation de son image et de celle(s) de son ou ses enfant(s), dans le cadre précité.

Nozay, le :

L'adhérent,